



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C 64994454

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	10/03/2025	25034428

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures :
 0.3.1.b.1. PLAQUE CONSTRUCTEUR : Numéro incomplet, illisible ou ne correspondant pas aux documents du véhicule
 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD
Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 03/12/2019 : 72883 km / 18/11/2021 : 88239 km / 31/10/2023 : 104670 km

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
09/03/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S006C169
 (9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV
 (3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD
 ZI SECTEUR C7
 06700 SAINT LAURENT DU VAR
 Tél : 0492042020

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 006C1158
 SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays DB-372-EZ (F)	Date d'immatriculation 10/12/2013	Date de 1 ^{ère} mise en circulation 10/12/2013
Marque RENAULT	Désignation commerciale CAPTUR	
(1) N° dans la série du type (VIN) VF12REL1E49989349	(5) Catégorie internationale M1	Genre VP
Type/CNIT M10RENV351S698	Énergie GO	
Document(s) présenté(s) Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel		



(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
112063

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+0.4 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	12 %		8 %	
Forces verticales :	880 daN		507 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	331 daN	318 daN	171 daN	171 daN
Déséquilibre (<20%) :	4 %		0 %	
Forces de freinage (efficacité) :	331 daN	318 daN	171 daN	171 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) :	71 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	23 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1) :	C1:<0.1 m-1		C2:<0.1 m-1	
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.5 %		-1.9 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %	

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : _____ DATE : _____
 N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : _____